



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/462  
21 décembre 2001

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

**375ème séance plénière**

PC Journal No 375, point 17 de l'ordre du jour

**DECISION No 462**  
**PROROGATION DU MANDAT DU CENTRE DE L'OSCE**  
**A ALMATY**

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat du Centre de l'OSCE à Almaty jusqu'au 31 décembre 2002.

PC.DEC/462  
21 décembre 2001  
Pièce complémentaire

FRANÇAIS  
Original : RUSSE

**DECLARATION INTERPRETATIVE AU TITRE DU PARAGRAPHE 79  
(CHAPITRE 6) DES RECOMMANDATIONS FINALES  
DES CONSULTATIONS DE HELSINKI**

Par la délégation du Kazakhstan :

« La République du Kazakhstan estime que le travail du Centre de l'OSCE à Almaty devrait porter sur les domaines prioritaires suivants : économie, environnement, lutte contre le terrorisme et développement de la société civile. »